

Châteaudun Eure-et-Loir



Descente du Loir Marboué - Châteaudun



Dimanche
28 avril 2024



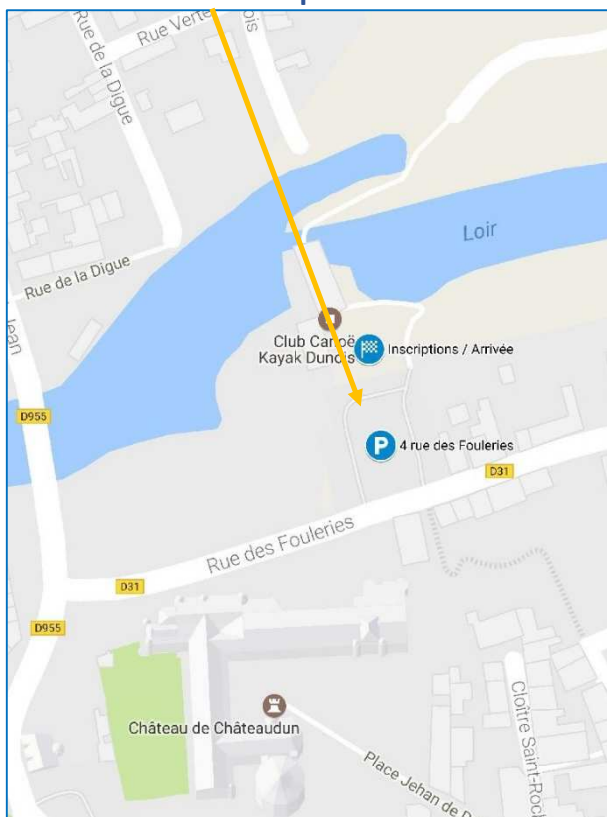
Dossier d'organisation

La FFESSM et la Commission Nationale NEV avec l'appui du SubaquatiqueDunois, ont le plaisir de vous accueillir pour le Championnat de France 2024 de course en ligne – Nage en Eau Vive, à Châteaudun le dimanche 28 avril 2024. Nous disputerons à cette occasion, la 46^{ème} Descente du Loir entre Marboué et Châteaudun.

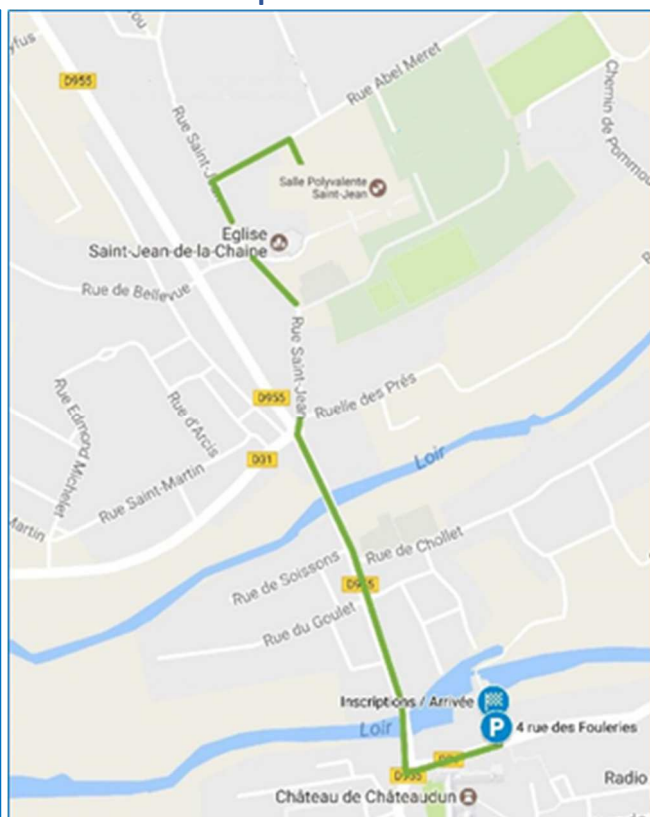
Vous êtes les bienvenus en Pays Dunois

	Page
1. Programme et contacts	3
2. Modalités de la manifestation	4 et 5
3. Le parcours de nage	6
4. Hébergement	7
5. Les comités de supervision de la course	8
6. Formulaire d'inscription et autorisations parentales	9 et 10
7. Inscription au repas	11
8. Partenaires	12

Accès au site des inscriptions et arrivée



Accès à la salle de proclamation des résultats



1. Programme

Samedi 27 avril

Horaire	Activité	Site
16H00 - 18H00	- Confirmation des inscriptions - Remise des dossards - Contrôle du matériel	Parking des Grands Moulins 4 rue des Fouleries Châteaudun

Dimanche 28 avril

Horaire	Activité	Site
7H30-8H30	- Confirmation des inscriptions - Remise des dossards - Contrôle du matériel	Parking des Grands Moulins 4 rue des Fouleries Châteaudun
8H00	- Election du représentant des compétiteurs par les chefs d'équipe	
8H30 9H15	- 1 ^{ère} navette bus vers le site de départ - 2 ^{ème} navette bus	
9H30	- Briefing	Piscine de Marboué
9H45	- Mise à l'eau et échauffement	
10H00	Départ du Championnat de France	Espace des 3 Fontaines Marboué
11H00 -12H00	- Arrivée des nageurs (Collation et boisson leur sont offertes)	Parking des Grands Moulins Châteaudun
12H00	- Arrêt de la compétition (Les nageurs restant en course seront récupérés par les embarcations de sécurité)	
13H00	- Proclamation des résultats - Vin d'honneur - Repas de clôture	Salle Saint-Jean – Châteaudun

Contacts

Adresse e-mail pnerriere001@orange.fr

Sites Internet www.subaquatiquedunois.fr/sd

Responsables de l'organisation	Philippe Nerrière	Président	06 17 17 97 49
	Jean-Pierre Brulé	Resp. NAP / NEV	06 62 78 89 51
	Céline Yernaux	Resp. NAP	06 82 91 16 55

2. Modalités de la manifestation

Règlement

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la commission National NEV FFESSM, disponible sur : <https://eauvive.ffessm.fr/reglement-competition>

Conditions d'inscription

Le Championnat de France (catégories : Cadet, Junior, Senior, Master) est ouvert aux compétiteurs sélectionnés. La liste est disponible sur le site de la Commission Nationale NEV : <https://eauvive.ffessm.fr/competition>

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe devront être en mesure de présenter :

- ✓ **pour ses nageurs mineurs, les autorisations parentales du représentant légal pour la participation à la compétition ET l'autorisation parentale en cas de contrôle anti-dopage, si le nageur est mineur (voir formulaires en fin de dossier).**
- ✓ **Pour chacun de ses nageurs, Une pièce d'identité reconnue par l'administration Française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription. De même, la non présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage (cas de disqualification)**

Un contrôle anti-dopage est susceptible d'être pratiqué.

La participation financière demandée s'élève à 10 € par nageur.

Chaque club devra envoyer par mail, la fiche d'inscription, les attestations de licence et d'assurance, les CACI de tous les nageurs souhaitant participer au Championnat de France, aux adresses suivantes : pnerrriere001@orange.fr et patrick.d33@orange.fr

Pour valider les inscriptions, il sera nécessaire d'envoyer par courrier la fiche d'inscription ainsi qu'un chèque du montant des inscriptions à l'adresse suivante :

Jean-Pierre BRULE
9 Herbouville
41160 Brévainville

Date limite pour les inscriptions : le samedi 20 avril 2024

Matériel et équipement

Tout nageur devra être équipé d'une protection thermique adaptée.

Tous les flotteurs doivent être conformes aux normes FFESSM. Voir le dossier règlement sportif 2024 : <https://eauvive.ffessm.fr/reglement-competition>

Modification du programme

Le comité d'organisation pourra modifier les horaires en fonction du nombre de participants. Il pourra modifier, ajourner ou annuler la manifestation pour des raisons de sécurité.

Sécurité

L'organisation met en place des bateaux de sécurité tout au long de la course avec l'aimable participation du club de Canoë-Kayak Dunois.

Les participants se doivent aide et assistance si nécessaire.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité si un problème de quelque nature qu'il soit survenait sur une partie non comprise dans le parcours officiel.

Manifestation écoresponsable

Le Subaquatique Dunois est labélisé Ecosub, grâce, entre autres à ses actions de protection du Loir. Le club est également engagé au plan régional et a obtenu le niveau 1 de la charte des événements écoresponsables en région Centre - Val de Loire.

Cette manifestation est donc tout naturellement placée sous le signe du respect de l'environnement. Ainsi, nous invitons tous les participants à veiller à la protection de ce milieu qui nous réunit.



3. Le parcours de nage

Départs à 10h00 de l'Espace des Trois Fontaines à Marboué
Arrivée aux Grands Moulins, 4 rue des Fouleries à Châteaudun
Distance environ 6.3 kms



4. Hébergement

Découvrez Châteaudun, une petite ville de caractère située sur la Vallée du Loir et classée parmi les 100 Plus Beaux Détours de France.

<http://www.tourisme-chateaudun.fr/>



Les hôtels

Brit Hôtel <http://hotel-chateaudun.brithotel.fr> Tarif négocié pour une chambre à l'occasion du championnat de France : 75 €

Hôtel Ibis Budget <http://www.ibis.com/fr/hotel-6877-ibis-budget-chateaudun/index.shtml>

Les gîtes

Gîte municipal des Grands Moulins - 12 personnes (sur le site des inscriptions et de l'arrivée)
<http://www.tourisme28.com/hebergement/hebergements-collectifs/271616-chateaudun-gite-municipal-des-grands-moulins>

Gîte de la Ferme de Montdoucet -24 personnes
<http://www.gite-groupe-chateaudun.fr/>

Autres gîtes dans un rayon de 10 km
<https://www.gites-de-france.com/recherche/location-vacances-chateaudun-28088.html?distcomm=10>

Les campings

L'aire de camping-car de Châteaudun sera fermée car utilisée comme parking pour la compétition.

Aire de camping-car de Marboué (sur le site de départ de la compétition)
<http://www.tourisme28.com/hebergement/aires-services-camping-car/243763-marboue-aire-de-camping-car-de-marboue>

5. Les comités de supervision de la course

Organisation par le Club Subaquatique Dunois et la Commission Régionale de Nage en Eau Vive de la Région Centre Val de Loire.

Le Comité d'Organisation

Responsables de l'organisation	Jean Pierre BRULE , Philippe NERRIERE et Céline YERNAUX
Juge à l'arrivée / chronométrateur	Joël BOURBON /Christian TAMPIGNY
Secrétaire à l'arrivée	Philippe NERRIERE
Contrôleurs du matériel des compétiteurs	Jean Pierre BRULE, Céline YERNAUX
Délégué fédéral	Patrick DUPRAT
Escorte femmes	présente sur la compétition
Escorte hommes	présent sur la compétition

Le Comité de Course

Directeur de course	Joël BOURBON
Chargé de mission compétition	Romain MIGEON
Responsable du chronométrage	Joël BOURBON
Responsable sécurité	Subaquatique Dunois
Responsable informatique et classement	Patrick DUPRAT, Philippe NERRIERE, Christian TAMPIGNY

Le Comité de Compétition

Le Président de la CN NEV	Patrick DUPRAT
Responsable de l'organisation	Subaquatique Dunois
Directeur de Course	Joël BOURBON
Représentant des compétiteurs	élu par les chefs d'équipe

Le Jury de Compétition

Le Président de la CN NEV	Patrick DUPRAT
Chargé de mission national compétition	Romain MIGEON
Directeur de course	Joël BOURBON
Responsable chronométrage	Joël BOURBON
Responsables informatique	Patrick DUPRAT, Philippe NERRIERE, Christian TAMPIGNY
Représentant des compétiteurs	élu par les chefs d'équipe

6. Formulaire et autorisations parentales



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnat de France de course en ligne

28 avril 2024

Catégories : Cadets – Juniors - Séniors - Masters

Coordonnées du club Nom N° d'affiliation Adresse et téléphone	Cachet du club	Responsable NEV Nom : Tel : e-mail : signature :
--	-----------------------	---

Chef d'équipe *

Nom _____ Prénom _____ Tél _____

Le chef d'équipe souhaite-t-il se présenter à l'élection du représentant des compétiteurs ?

☐

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous l'indiquer en cochant la case ci-dessous.

	Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie	N° de licence (obligatoire)	
1						☐
2						☐
3						☐
4						☐
5						☐
6						☐
7						☐
8						☐
9						☐
10						☐
11						☐
12						☐
13						☐
14						☐

Afin de faciliter les formalités d'inscription et de contrôle, la fiche d'inscription devra être transmise par courriel avant samedi 20 avril 2024 dernier délai.

✓ Inscriptions et autorisations parentales, à transmettre par mail à : pnerriere001@orange.fr et duprat.d33@orange.fr

✓ Fiche d'inscription papier + règlement des frais : libeller le chèque à l'ordre de SUBAQUATIQUE DUNOIS pour un montant de

10€ x _____ = _____ €

A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE : Jean Pierre BRULE 9 Herbouville 41160 Brévainville

Vu l'article R.23 2-52 du Code du Sport *

Je soussigné(e) _____

représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le _____

Club du mineur _____

autorise sa participation au championnat de France qui se déroulera à Châteaudun le 28 avril 2024.

Attestation établie le _____ à _____

Signature du représentant légal :

Vu l'article R.23 2-52 du Code du Sport *

Je soussigné(e) _____

représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le _____

Club du mineur _____

autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Attestation établie le _____ à _____

Signature du représentant légal :

* Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

8. Inscription repas

A envoyer et à régler, par chèque séparé, à l'ordre du Subaquatique Dunois, avec les fiches d'inscription.

Plateau repas avec salade villageoise et carottes rapées, rotis de porc, taboulé, fromage, pâtisserie, pain, eau et café : **12 euros le plateau.**

Club de :

Nom prénom	Tarif repas 12 €
Total :	

9. Nos partenaires



DUNOIS MEDICAL

Vente et location de Matériel médical

ZA - VILSAIN II
28200 - CHATEAUDUN

02 37 45 17 78

